

REPUBLIQUE FRANCAISE
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du VENDREDI 16 FEVRIER 2018
DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze)

L'an deux mil dix-huit, le 16 Février, les membres composant le conseil municipal de la commune de SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze) se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame BOUSSU CORINNE, Maire

Madame Le Maire ouvre la séance à 20h00, procède à l'appel des membres du Conseil Municipal

Etaient présents : C. BOUSSU-M. DALAIS-O. GUBERT -JURBERT MFRANCE-MOURET A-BOYER M-

Absents excusés : -J. DILLARD- A DE PEREIRA (pouvoir CBOUSSU)

A l'unanimité des membres présents, MOURET AURELIE est désignée Secrétaire de séance par le conseil municipal

APPROBATION COMPTE-RENDU SEANCE 12012018

Aucune observation n'est formulée

Adopté à l'unanimité des membres présents

Mme BOUSSU demande l'autorisation de **rajouter à l'ordre du jour une délibération** relative à des travaux d'entretien et de mise en sécurité de la pile du pont des Tours de Merle à la suite d'un éboulement

Un devis est obtenu de l'entreprise MANDER/SOCOBA (mise en sécurité pile du pont médiéval 9572.10€ttc/reconstruction pile du pont 79225.43€ttc) ; d'autres établissements seront consultés, ces chiffrages étant trop onéreux

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de réaliser ces travaux et sollicite de la DRAC une subvention de l'Etat à hauteur de 50% pour permettre ce chantier en 2018

MISE EN PLACE DU RIFSEEP AVIS DU CT DELIBERATION A ADOPTER

Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du 08022018 et après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents le conseil municipal décide d'instaurer l'IFSE et le CIA au bénéfice des agents concernés dans la collectivité à compter du 01032018

TAUX DE PROMOTION INTERNE

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de fixer à 100% le taux de promotion pour les avancements de grade quel que soit la filière le cadre d'emploi et le grade occupé par l'agent pour l'ensemble des emplois

PARTICIPATION AU FINANCEMENT GARANTIE MAINTIEN DE SALAIRE DES AGENTS

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de participer au financement des contrats et règlements labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire de manière individuelle et facultative dans le domaine de la prévoyance

-le montant de la participation est déterminé au regard de sa situation au 0101 de l'année et est proratisé en fonction de son temps de travail (tps non complet et tps partiel), montant non réviser depuis 2013

La présente délibération est applicable au 01032018

VENTE PARCELLES WETTLY/PAGE

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte et décide à l'unanimité dans un souci de régularisation des parkings sis Merle d'acquérir les parcelles suivantes SECTION B N°231 232 797 lieu-dit crozat bas pré neuf contenance **50 a 65 ca** à PAGE ELISABETH/WETTLY ANNE

SECTION B N°38 lieu-dit merle contenance **9 a 30 ca** à WETTLY ANNE

L'ensemble pour un prix de **600€**

-de confier la réalisation de cet achat à Maître RIVIERE, Notaire à ST PRIVAT

Les frais seront payés par la Commune, cette dernière devra également procéder à l'élagage

-de donner tous les pouvoirs à Me Le Maire en vue de signer l'acte

RENOUVELLEMENT LOCATION PETIT LOGEMENT PRESBYTERE 01042018 RENE ALRIC

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte de renouveler la location du petit logement de l'ancien Presbytère non meublé à M. RENE ALRIC à dater du 01042018 jusqu'au 31032019 aux conditions indiquées dans le contrat de location de UN AN

Me Jurbert rappelle qu'il est urgent de remplacer 3 radiateurs dans ce logement

CONSENTEMENT SUBVENTION COMMUNE ECOLE JDARC CLASSE DECOUVERTE AVRIL2018 ALRVIE CAMILLE

Demande classée sans suite, pas d'enfant participant à cette classe découverte en Avril 2018

FORFAIT COMMUNAL 2017/2018 ECOLE JDARC ALRVIE CAMILLE CLASSE PRIMAIRE

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte de prendre les dispositions pour que la participation de la commune (506.95€ pour un élève de classe primaire) soit versée

-décide d'inscrire au budget les crédits nécessaires pour faire face au règlement de cette dépense

QUESTIONS DIVERSES

***Me le maire rappelle à l'assemblée l'obligation de posséder une boîte aux lettres. Une liste nominative sera établie

***LITIGES : Mme le maire donne lecture de 2 courriers

1/de M. *PIERRE GIRE*

2/de MME *HUBERTE VAUR*

Les réponses seront transmises prochainement

***MME BOUSSU parle du courrier du Pdt COSTE relatif à la fermeture de la trésorerie de ST PRIVAT ayant des conséquences sur les dépôts des régies municipales

***MME BOUSSU informe les élus de l'arrivée de la fibre sur le territoire et du déroulement du calendrier de ladite opération

Un courrier sera adressé aux administrés ainsi qu'une réunion publique programmée

Référent : M. PHILIPPE MOULIN, interlocuteur de la Commune

***Dossiers de demande de subvention de l'Etat (DETR)-avis favorable pour le foyer rural
-pas d'éligibilité pour le presbytère

L'aide départementale a également été formulée, en attente de la décision

***Me le maire précise que par suite de l'arrêt des travaux d'assainissement (intempéries) au foyer rural, la plantation du pin de Coulter sera reportée au 14/04/2018

***Me BOUSSU explique que l'étude diagnostique du site des Tours de Merle sera portée par la Communauté XV'D

Ouverture du site arrêtée au 01/04/2018 jusqu'à la Toussaint 2018

***Mesdames JURBERT & GUBERT expliquent l'organisation du repas des Aînés le dimanche 04/03/2018 au CAFE DE LA POSTE à ST PRIVAT

***Mme MOURET s'est rapprochée de la Commune de ST CIRGUES pour la mise en place de la Chasse aux œufs à Pâques

***MME BOUSSU précise que l'élagage est en cours, M. DALAIS gère cette opération

***L'entreprise CHAVANIER mandatée par Enedis procède à l'installation du compteur Linky sur le territoire

***Tour d'horizon des travaux en cours par M. DALAIS.

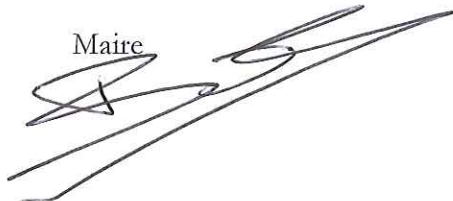
***MME JURBERT résume la réunion sur l'entente intercommunale/eau Xaintrie avec le Cantal

***MME BOUSSU clôture la séance en évoquant la possibilité de créer une commune nouvelle en 2018
Le débat reste ouvert...

Fin de la séance 24H00

CORINNE BOUSSU

Maire



MOURET AURELIE

Secrétaire

